



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Maternelle-Primaire-Collège-Lycée
Enseignement Général et Technologique-Cycle Supérieur
Bd des Martyrs (Latrille) Cocody II plateaux 01 B.P 3114 Abidjan 01
Tel : (225) 22 41 46 10 Fax : (225) 22 41 87 24
<http://www.farandole.ci> alain.ahouzi@farandole.ci
École primaire homologuée par l'Éducation Nationale Française

ECHEANCIER DE PAIEMENT SCOLARITE
Collège Lycée Système Français
Année scolaire 2024-2025
ELEVES DU GROUPE FARANDOLE INTERNATIONAL
REINSCRIPTION

RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

Nom : Prénoms :
Date de naissance : Lieu : Sexe :
Nationalité :/..... Classe d'inscription :

RENSEIGNEMENTS PARENTS

Nom du Père : Prénoms :
Nom de la mère : Prénoms :
N° tel du Père : N° tel de la Mère :
Adresse Postale : Adresse géographique :
Employeur du Père : Employeur de la Mère :

	LE DROIT DE REINSCRIPTION (payable à partir du 15 Avril 2024) A la réinscription	LA SCOLARITE			
		1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche
		A la réinscription	Avant le 05 Sept. 2024	Avant le 05 Nov. 2024	Avant le 05 Fév. 2025
6 ^{ème}	150 000	470 000	520 000	470 000	470 000
5 ^{ème} ; 4 ^{ème} ; 3 ^{ème}	280 000	525 000	525 000	580 000	490 000
2 ^{nde} GT	280 000	520 000	580 000	580 000	520 000
1 ^{ère} générale	280 000	500 000	635 000	635 000	580 000
T ^{le} générale	280 000	525 000	610 000	610 000	610 000
1 ^{ère} Tech à la Tle Tech	280 000	520 000	610 000	610 000	610 000

- Nombre d'enfants inscrits : _____ remise de 10% sur la scolarité applicable : Oui Non
- Boursier de l'Etat Français : Oui Non Transport : Oui Non
- Toute scolarité entamée est due dans son intégralité. Cantine : Oui Non
- **A titre indicatif**

Pour les classes de 3^{ème}, 1^{ère} et Tle, les droits d'examens sont payables en espèces au plus tard au mois de décembre 2024.

Le montant de ces droits est fixé chaque année par le centre d'examen et peut varier (DNB : 100.000 FCFA ; EAF : STMG : 335.000 FCFA ; EAF Gle : 275.000 FCFA ; BAC STMG : 505.000 FCA ; BAC Gle : 315.000 FCFA.

- **Pièces à fournir au moment de la réinscription et au plus tard au 1^{er} septembre :**
 - La copie de la pièce d'identité ou de l'attestation d'identité de l'enfant (3^{ème}, 1^{ère}, Tle)
 - La copie du relevé des notes du bac (collante) pour les redoublants de terminale
 - L'extrait de naissance pour les élèves de 6^{ème}
 - 2 photos d'identité récentes pour tous les élèves.
 - Photocopie du carnet de vaccination.
 - Plan de localisation du domicile au dos de cette feuille.

Je, soussigné(e) _____, responsable de l'élève _____, inscrit(e) en classe de _____, reconnais avoir pris connaissance de l'échéancier de paiement de la scolarité ainsi que du règlement intérieur et adhère pleinement à leur application. En cas de difficulté, je m'engage à prendre contact avec le service comptable.

Abidjan le ____ / ____ /20....

Signature du responsable de l'élève.

Visa du service pédagogique